

NATIONS UNIES

ASSEMBLEE
GENERALE

UN LIBRARY

NOV 15 1979



UNISA COLLECTION



Distr.
GENERALE

A/34/674
12 novembre 1979
FRANCAIS
ORIGINAL : ANGLAIS

Trente-quatrième session
Point 28 de l'ordre du jour

POLITIQUE D'APARTHEID DU GOUVERNEMENT SUD-AFRICAIN

Enquête sur les informations concernant une explosion
nucléaire sud-africaine

Rapport du Secrétaire général

Comme suite à la demande que l'Assemblée générale lui a adressée à sa 47ème séance plénière, le 26 octobre 1979, le Secrétaire général tient à porter à la connaissance de l'Assemblée les informations suivantes :

1. Comme il est indiqué dans le rapport intérimaire (A/34/639), le Secrétaire général a prié le Gouvernement sud-africain de lui faire parvenir tous les renseignements pertinents sur la question, et il a également adressé la même demande au Gouvernement des Etats-Unis d'Amérique. Par ailleurs, tous les Etats Membres en mesure de fournir des renseignements pertinents sur la question ont été invités à les communiquer au Secrétaire général.
2. Le Gouvernement sud-africain et celui des Etats-Unis d'Amérique ont communiqué au Secrétaire général les réponses écrites dont le texte est reproduit aux annexes I et II du présent rapport.
3. Le Secrétaire général transmettra à l'Assemblée générale tout nouveau renseignement que lui communiqueront les Etats-Unis d'Amérique ou tout autre gouvernement, conformément à l'invitation qui leur a été faite.

ANNEXE I

Note verbale datée du 5 novembre 1979, adressée au Secrétaire général
par le représentant permanent de l'Afrique du Sud auprès de
l'Organisation des Nations Unies

Le représentant permanent de l'Afrique du Sud auprès de l'Organisation des Nations Unies présente ses compliments au Secrétaire général et, se référant à la note de celui-ci, datée du 31 octobre 1979, a l'honneur de déclarer que le Gouvernement sud-africain n'a connaissance d'aucune explosion nucléaire survenue récemment en Afrique australe ou à proximité.

Le Secrétaire général souhaitera peut-être prendre connaissance du communiqué ci-joint publié par le South African Atomic Energy Board, selon lequel il est scientifiquement très improbable qu'un essai nucléaire dans l'atmosphère ait eu lieu récemment dans la région en question.

Que l'on soupçonne l'Afrique du Sud d'avoir fait exploser un engin nucléaire ne fait qu'illustrer à nouveau la tendance qui prévaut à l'Organisation des Nations Unies et ailleurs de porter toutes sortes d'accusations contre l'Afrique du Sud sans avoir d'abord établi les faits.

APPENDICE

Communiqué, daté du 30 octobre 1979, du South African Atomic Energy Board
relatif à la mesure de débris d'armes nucléaires en Afrique du Sud

1. Depuis 1965, l'Atomic Energy Board mesure régulièrement les retombées radioactives au-dessus de l'Afrique du Sud.
2. Actuellement, le programme consiste à recueillir des particules en suspension dans l'air en faisant passer de manière continue, au rythme d'un mètre cube par minute, de l'air à travers des filtres à haut pouvoir de rétention. On collecte les particules déposées sur le sol au moyen de grands entonnoirs en polythène montés sur des bouteilles qui recueillent aussi l'eau de pluie. Il a été en outre procédé à des mesures par échantillon de l'humidité atmosphérique pour détecter la présence de tritium.
3. Les échantillons sont continuellement prélevés à Pelindaba et à un autre endroit près du Cap. A Pelindaba, les échantillons sont prélevés dans le cadre du système mondial de surveillance pour la mesure des retombées radioactives qu'effectuent chacun de leur côté l'Atomic Energy Authority du Royaume-Uni à Harwell (Angleterre) et l'Environmental Measurements Laboratory du Department of Energy des Etats-Unis à New York (antérieurement, le Health and Safety Laboratory de l'Atomic Energy Commission des Etats-Unis). Les filtres à air et les échantillons des dépôts de Pelindaba sont régulièrement prélevés et transmis avec leur matériel au Royaume-Uni, tandis que le laboratoire des Etats-Unis ne reçoit que les dépôts et les échantillons d'eau de pluie. Les laboratoires procèdent respectivement à l'analyse de ces échantillons pour détecter la présence de divers nucléides radioactifs et publient régulièrement dans leurs rapports les résultats de ces analyses.
4. Les échantillons rassemblés au Cap ainsi que les échantillons analogues recueillis à Pelindaba sont analysés par le National Nuclear Research Centre de Pelindaba au moyen de méthodes radiochimiques et spectrométriques et les résultats sont régulièrement comparés à ceux des autres laboratoires.
5. Depuis l'arrêt en 1973 des essais nucléaires français dans l'hémisphère austral, les niveaux de radioactivité mesurés au-dessus de l'Afrique du Sud ont régulièrement diminué et sont actuellement inférieurs aux limites de détection de la plupart des radionucléides, à l'exception du strontium-90 radioactif et du césium-137 dont il subsiste des traces dans l'atmosphère.
6. D'après l'expérience acquise au cours de la série des essais français de 1966 à 1973, on peut affirmer que les essais atmosphériques de bombe atomique effectués à des latitudes moyennes s'étendent rapidement sur l'ensemble de l'hémisphère considéré et qu'ils font le tour de celui-ci au bout d'une période approximative de 21 jours sous l'influence des contre-alizés (vents d'ouest).
7. Un essai nucléaire effectué récemment aurait introduit dans l'atmosphère un nouveau mélange de produits de fission radioactifs qui peuvent être détectés avec une très grande sensibilité. Or, les échantillons prélevés jusqu'au 22 octobre à la fois au Cap et à Pelindaba et analysés depuis ne font apparaître aucune trace d'un quelconque nouveau produit de fission.

/...

8. En l'absence de tels signes révélateurs, il est hautement improbable qu'un essai nucléaire ait récemment été effectué dans l'atmosphère de la région.

ANNEXE II

Note verbale datée du 9 novembre 1979, adressée au Secrétaire général
par le Représentant permanent des Etats-Unis d'Amérique auprès de
l'Organisation des Nations Unies

Le représentant permanent des Etats-Unis auprès de l'Organisation des Nations Unies présente ses compliments au Secrétaire général et a l'honneur de lui transmettre la réponse ci-jointe à sa demande, datée du 31 octobre, de renseignements relatifs aux "informations selon lesquelles l'Afrique du Sud aurait fait exploser un engin atomique".

APPENDICE

Réponse communiquée par les Etats-Unis comme suite à la demande
de renseignements du Secrétaire général

1. Les Etats-Unis s'efforceront dans toute la mesure du possible d'aider le Secrétaire général dans son enquête sur une éventuelle explosion nucléaire le 22 septembre dans l'hémisphère sud, dans une région qui recouvre une partie de l'océan Indien et de l'Atlantique sud, ainsi que l'Afrique australe et l'Antarctique.
2. La seule indication que possèdent actuellement les Etats-Unis concernant une éventuelle explosion nucléaire dans cette région est un signal envoyé le 22 septembre 1979 à 0 h 52 heure TU par un satellite des Etats-Unis. Les Etats-Unis n'ont pu obtenir aucun élément permettant de confirmer qu'une explosion nucléaire ait réellement eu lieu. Un groupe d'experts a été constitué pour analyser les données disponibles et les Etats-Unis se mettront à nouveau en rapport avec le Secrétaire général pour lui rendre compte de tout élément nouveau s'il s'en présentait.
